

Liberté - Egalité - Fraternité





## **COMMUNE DE COGGIA** EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 25 MAI 2021 Nº 25

**OBJET**: Cession du bus scolaire

L'an deux mil vingt et un, et le mardi 25 mai, à 17 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la

Etaient présents : Monsieur COGGIA François, Mme AÏUTI

Jean-Louis, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur

Dominique, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur CERVIOTTI

RAFFALLI Louis, Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ

présidence de M.COGGIA François, Maire.

Date de la convocation:

21/05/2021

Nombre de membres Composants l'Assemblé:

11

Nombre de Conseillers

En exercice: 11

Nombre de membres Présents: 09

Etaient absents: Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur

MALATESTA Ludovic.

Brigitte, Madame WIEL Martine.

Nombre de votants: 11

Quorum: 06

Absents représentés : Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Monsieur CERVIOTTI Jean-Louis, Monsieur MALATESTA Ludovic donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique.

Secrétaire de séance Monsieur COGGIA Jean-Dominique

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

02A-212000905-20210624-21-DE

Téléphone: (33) 04 95 52 22 45

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24:06/2021

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de l'autoriser à procéder à la cession du bus scolaire pour les raisons suivantes :

- Conformité du véhicule
- Ecole communale fermée depuis 2012
- Coût important du contrat d'assurance

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité

**DECIDE:** 

Autorise le Maire à procéder à la cession du bus scolaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre.

Le-Maire,

François COGGIA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20210624-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2021